

Pour diffusion immédiate

L'Association des électrolystes et esthéticiennes du Québec annonce de nouvelles normes de qualité pour la formation privée dans le domaine de l'esthétique.

Québec, le 2 octobre 2014 – L'Association des électrolystes et esthéticiennes du Québec (AEEQ) a annoncé aujourd'hui la mise en place, à partir du 1^{er} avril 2015, de normes de qualité de la formation destinées aux établissements d'enseignement privés du secteur de l'esthétique.

« La reconnaissance du métier passe par des services de haute qualité. Pour ce faire, une formation adéquate est essentielle. C'est pourquoi l'AEEQ a décidé de modifier sa façon de faire. À compter d'avril 2015, seuls les centres de formation privés qui répondront aux normes établies par le Comité formations privées seront accrédités par l'AEEQ et inscrits sur le registre Web. » annonce madame Sylvianne Bouchard, présidente de l'AEEQ.

C'est après avoir été mandaté par l'AEEQ que le Comité formations privées s'est rencontré pour la première fois en décembre 2010. Ensemble, des représentants d'écoles issus du système public et privé ont travaillé à développer un cadre réglementaire pour les programmes d'enseignement du secteur privé. Les normes ainsi créées seront envoyées aux centres de formation privés et se retrouveront sur le site Web de l'AEEQ. Une présentation des normes est prévue vers le 1^{er} décembre 2014 pour les distributeurs, formateurs et centres de formation privés.

« Ces dernières années, l'AEEQ a reçu énormément d'appels concernant des écoles à référer, des formations à reconnaître ou encore des techniques à approuver. Il est rapidement devenu impossible de reconnaître des diplômes ou de conseiller des formations répondant toutes à des critères différents. Nous devons agir et mettre en place un système de reconnaissance standardisé. » explique madame Bouchard.

À propos de l'AEEQ

Créée en 1976, l'Association des électrolystes et esthéticiennes du Québec est un organisme à but non lucratif regroupant des esthéticiennes, des électrolystes, des techniciennes en maquillage permanent ainsi que des techniciennes en phototechnologie.

Renseignements : Édith Pilote, directrice générale
Association des électrolystes et esthéticiennes du Québec
418-407-4454 ou 1-800-363-9009